



Créée en 1988, la Compagnie des Archers Villersois vous fait partager sa passion du tir à l'arc pour une pratique en loisir ou en compétition.

Vous pouvez pratiquer à des distances allant de 10 à 70m en salle à la MTL ou en extérieur à notre terrain situé au stade.



## Horaires d'entraînement (hors vacances scolaires)

JOURS	HORAIRES	ARCHERS CONCERNES	LIEU
SAMEDI	14h30 - 16h00	Débutants	Terrain (toute l'année)
	14h30 - 17h30	Confirmés et compétiteurs	Terrain (toute l'année)
			Salle (Octobre-Avril)
DIMANCHE	10h - 11h30	Débutants et confirmés	Salle (Octobre-Avril)
		Confirmés et compétiteurs	Terrain (toute l'année)
MARDI <sup>(1)</sup>	18h45 - 22h	Confirmés et compétiteurs	Salle (Novembre-Mars)
	18h30 - 20h		Terrain (Avril-Septembre)

<sup>(1)</sup> Distance unique de tir à 18m pour tous les archers (Flèche bleue minimum requise). Accueil des jeunes de 18h45 à 20h et des adultes de 18h45 à 22h.



## Tarifs

Type d'adhésion	Archer débutant <sup>(1)</sup>	Archer avec prêt du matériel <sup>(2)</sup>	Archer sans prêt de matériel <sup>(3)</sup>
ADULTE Pratique en compétition (21 ans et + en 2022)	244,00 €	184,00 €	139,00 €
ADULTE Pratique en club (21 ans et + en 2022)	232,00 €	172,00 €	127,00 €
ADULTE Pas de pratique (21 ans et + en 2022)	-	-	111,00 €
JEUNE (-21 ans en 2022)	210,00 €	150,00 €	105,00 €
POUSSIN (10 ans en 2022)	168,00 €	108,00 €	73,00 €

	Tarif saison	Tarif à partir du 1 <sup>er</sup> février
Inscription 2 <sup>ème</sup> club Adulte	60,00 €	50,00 €
Inscription 2 <sup>ème</sup> club Mineur <sup>(4)</sup>	50,00 €	40,00 €

<sup>(1)</sup> Inclut la licence, l'assurance individuelle accident fédérale, la participation aux événements internationaux, la cotisation club, la première flèche ou plume, l'inscription au 1<sup>er</sup> concours, l'arc (Dépôt d'une caution de 280€ pour les arcs poussins et 400€ pour les arcs jeunes et adultes), le kit matériel (composé de 8 flèches, un carquois, un bracelet et une dragonne) d'une valeur de 70€ qui reste acquis en fin de saison.

<sup>(2)</sup> Inclut la licence, l'assurance individuelle accident fédérale, la participation aux événements internationaux, la cotisation club, l'arc (Dépôt d'une caution de 280€ pour les arcs poussins et 400€ pour les arcs jeunes et adultes).

<sup>(3)</sup> Inclut la licence, l'assurance individuelle accident fédérale, la participation aux événements internationaux, la cotisation club, l'arc.

<sup>(4)</sup> Au moins un des parents doit être inscrit à la Compagnie des Archers Villersois en 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> club.

Remise exceptionnelle de 12€ pour les adultes et 10€ pour les jeunes pour toute réinscription.

Pour toute nouvelle inscription, remise de 5€ par inscription supplémentaire à partir du 2<sup>ème</sup> adhérent d'une même famille (même nom, même adresse).



## Documents nécessaires pour l'inscription

- Pour les archers adultes débutants : un certificat médical autorisant **la pratique du tir à l'arc en compétition** datant de moins d'un an.
- Pour les archers confirmés : un certificat médical datant de moins de 3 ans autorisant **la pratique du tir à l'arc en compétition**, en attestant avoir répondu NON au questionnaire santé CERFA 15699 (à valider sur la fiche d'inscription), sinon un certificat médical datant de moins d'un an autorisant **la pratique du tir à l'arc en compétition** si vous souhaitez vous inscrire à des concours.
- Pour les jeunes, avoir répondu au NON questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
- La fiche d'inscription complète avec photo d'identité (format numérique accepté).
- Le règlement (possibilité de règlement en 3 fois avec un premier chèque correspondant au montant de la licence).



## Contacts et informations

- Par mail : [contact@archersvillersois.com](mailto:contact@archersvillersois.com)
- Au chalet aux horaires d'entraînements
- Sur notre site internet : <http://www.archersvillersois.com>